



Billet santé du mois

présenté par
Jonathan



5 décembre

Journée mondiale de l'égalité des chances

La journée mondiale de l'égalité des chances, célébrée le 5 décembre depuis 2015, est l'occasion de promouvoir davantage l'égalité au sein de notre société, de rappeler les valeurs sous-jacentes à la déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore de mettre en avant les initiatives positives visant à lutter contre toute forme de discrimination.

Aborder l'égalité des chances en quelques lignes n'est pas chose aisée tant cette notion est vaste et touche à de nombreuses matières telles que l'accès à l'emploi et au logement, la santé, la justice, la culture, l'enseignement, les médias, les violences conjugales, etc.

En quelques mots...

L'égalité des chances est un modèle de justice sociale qui cherche à faire en sorte que tous les citoyens disposent des «mêmes chances», des mêmes opportunités de développement social, indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu de naissance, de leur conviction religieuse, de leur âge, de leur orientation sexuelle, d'un éventuel handicap, etc.¹

Cette conception met l'accent sur la mise en place d'une compétition équitable, sur la liberté des individus à atteindre ce à quoi ils aspirent en fonction de leur mérite et sur la nécessité de lutter contre les discriminations qui y feraient obstacle. Elle ne remet par contre pas en cause les inégalités entre les positions sociales au sein de la société (l'égalité des places)².

¹ Dictionnaire « La Toupie.org »

² À ce sujet, voir l'ouvrage de François Dubet (2010), Les places et les chances. Repenser la justice sociale.

L'inégalité des chances en quelques chiffres...

Bien que l'égalité des chances soit une priorité des programmes politiques depuis des décennies, il reste toujours dans les faits de nombreux défis à relever en Belgique :

- Seulement 11 % des plus hauts postes de management et 20% des postes de direction générale au sein des services publics fédéraux sont occupés par des femmes alors que ces données sont respectivement de 35 % et de 43 % en moyenne pour l'ensemble des pays de l'UE³.
- Un enfant d'ouvrier peu qualifié a toujours 53 fois moins de chances qu'un enfant de cadre supérieur d'être cadre supérieur plutôt qu'ouvrier peu qualifié comme son père⁴. Le destin social est toujours largement corrélé à l'origine sociale en Belgique.
- Le taux de chômage des personnes d'origine étrangère est globalement plus élevé que celui des personnes d'origine belge. A Bruxelles, le taux de chômage des populations maghrébines est environ 3 fois plus élevé que celui des personnes d'origine belge et celui des Afro-descendants l'est en moyenne 3,5 fois plus⁵.

L'égalité des chances en santé

Pour ce qui est de la santé, nous n'avons pas non plus les mêmes chances. La situation socioéconomique des personnes influence de façon très importante leur état de santé. Plus un individu a un revenu ou encore un diplôme élevé, plus il vit longtemps et en bonne santé, et inversement. C'est ce que l'on appelle « le gradient social en santé ». Cette réalité s'observe à tous les échelons de la stratification sociale. A titre d'exemple, plus on descend dans l'échelle sociale : moins l'espérance de vie est grande ; plus le taux de mortalité infantile est important ; plus on cumule les facteurs de risque (tabagisme, obésité, manque d'activité physique) ; moins on s'estime en bonne santé ; ...

La Province de Namur est très active en matière d'égalité des chances

La Direction des Affaires Sociales et Sanitaires et son département de la Cohésion sociale travaillent la question de l'égalité des chances à travers notamment sa Cellule de Lutte contre l'Illettrisme, son service « Distri-Denrées » de redistribution des surplus alimentaires ou encore via sa Coordination provinciale pour l'égalité des femmes et des hommes, et la lutte contre les violences conjugales.

La Direction de la Santé Publique travaille quant à elle sur les inégalités sociales de santé via sa Cellule Promotion santé et sur la lutte contre les discriminations des populations LGBT avec son service du SASER.

La Province de Namur permet également aux citoyens, quelle que soit leur origine sociale, d'accéder à un ensemble de services et d'activités de qualité gratuitement ou à faible coût : services de santé mentale, spectacles culturels, activités de loisirs, formations, ... Elle accompagne et soutient aussi de nombreuses associations à vocation sociale par le biais d'appels à projet, ou encore, elle participe aux réflexions initiées par un réseau d'acteurs « *le Réseau égalité* » visant à promouvoir en quoi davantage d'égalité est bénéfique pour l'ensemble de la société.

Pour en savoir plus

La Direction des Affaires Sociales et Sanitaires (081/775.406) et **la Direction de la Santé Publique** de la Province de Namur (081/776.708) (<https://www.province.namur.be>)

UNIA (<https://www.unia.be/fr>)

L'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (<https://igvm-iefh.belgium.be/fr>)

L'observatoire belge des inégalités (<http://inegalites.be>)

³ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Femmes et hommes au sein de l'administration fédérale (2012-2017).

⁴ F. Ghesquière, J. Girès, Classes sociales et inégalité des chances, article publié sur le site de l'observatoire belge des inégalités

⁵ Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en région de Bruxelles-capitale,